

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_250225_020

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ SERVICE ASSISTANCE MAINTENANCE LOCATION DU MARCHÉ DE LOCATION ET D'ENTRETIEN D'UNE BALAYEUSE COMPACTE ASPIRATRICE DE VOIRIE SANS CHAUFFEUR

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-vingt-et-un-mille euros Hors Taxes (221 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,
VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 18 décembre 2024 relatif à la conclusion d'un marché de location et d'entretien d'une balayeuse compacte aspiratrice de voirie sans chauffeur,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure un marché relatif à la location et l'entretien d'une balayeuse compacte aspiratrice de voirie sans chauffeur avec la Société par Actions Simplifiée (SAS) Service Assistance Maintenance Location (SAML)

- **ARTICLE 2** : les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire annuel de cinquante-mille-quatre-cents euros Hors Taxes (50 400,00 € HT) soit soixante-mille-quatre-cent-quatre-vingt euros Toutes Taxes Comprises (60 480,00 € TTC) et les prix seront révisés annuellement, à la date anniversaire de la livraison, par application aux prix du marché d'un coefficient mentionné dans les pièces du contrat,

- **ARTICLE 3** : de préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : de préciser que la dépense correspondante sera inscrite au budget principal, section de fonctionnement, article 61351,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20250225-lmc116474-AR-1-
1

Date de télétransmission : 25/02/25

Date de publication : 03/03/2025

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt cinq février deux mille vingt-cinq,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Marché de location et d'entretien d'une balayeuse compacte aspiratrice de voirie sans chauffeur
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant	4
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	6
6 - Paiement	6
7 - Avance	7
8 - Nomenclature(s)	9
9 - Signature	9
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	11

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : MAIRIE DE LODEVE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Madame Gaëlle LEVEQUE

Ordonnateur : Madame Gaëlle LEVEQUE

Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pierre HOUVENAGHEL

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Mr Jean-Philippe CHAUBIER
Agissant en qualité de	Directeur Général

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société SAML S.A.S sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	Service Assistance Maintenance Location
Adresse	9/11 rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY CEDEX
Courriel	a.delton@saml.fayat.com
Numéro de téléphone	01 69 12 68 30
Numéro de SIRET	39890731100045
Code APE	7732Z

Numéro de TVA intracommunautaire	FR 62 398 907 311
----------------------------------	-------------------

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Marché de location et d'entretien d'une balayeuse compacte aspiratrice de voirie sans chauffeur

Ces prestations comprennent :

- la location
- l'entretien courant et les réparations
- le remplacement de la balayeuse en cas d'immobilisation

La description de prestations, la nature et les spécificités techniques du matériel sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Les prix forfaitaires sont précisés dans le tableau ci-après :

	PRIX HT (mensuel)	PRIX HT (sur 12 mois)
Location - Maintenance - Entretien	4 200.00€	50 400.00 €
TVA (taux de 20 %)	840.00 €	10 080.00 €
TOTAL TTC	5 040.00 €	60 480.00 €

Majoration pour dépassement au-delà de 10 % de l'heure supplémentaire de travail de la balayeuse, en euro HT : 5.00 €/ heure

Le délai de livraison que propose le candidat est de : **Mise à disposition d'un véhicule relais en attente du véhicule neuf dès réception de notification** ~~jours~~ à compter de la notification du contrat.

Le délai de livraison proposé ne devra toutefois pas dépasser 1 mois (soit 30 jours) à compter de la notification du contrat.

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée de la période initiale est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

La durée de la période initiale débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SAML
Prestations concernées	Location et entretien d'une balayeuse
Domiciliation	La Société Générale 25 cours Blaise Pascal 91000 EVRY
Code banque	30003
Code guichet	01050
N° de compte	0020050906
Clé RIB	96
IBAN	FR76 3000 3010 5000 0200 5090 696
BIC	SOGEFRPP

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON
- OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
34144431-8	Balayeuses aspiratrices

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation du marché à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(~~s~~) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(~~nt~~) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Grigny,
Le 27 janvier 2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

Mr Jean-Philippe CHAUBIER,
Directeur Général

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur (sur 36 mois) est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
 - La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....
 - La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....
 - La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- et devant être exécutée par : en qualité de :
- membre d'un groupement d'entreprise
 - sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			



MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ¹

OUV8

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

MAIRIE DE LODEVE
7, place de l'hôtel de ville
34700 LODEVE

- Identification du service chargé de l'analyse des offres :

Direction du Pôle Technique

B - Objet de la consultation.

LOCATION ET ENTRETIEN D'UNE BALAYEUSE COMPACTE ASPIRATRICE DE VOIRIE SANS CHAUFFEUR

C - Déroulement de la consultation.

- Date de publication : 18/12/2024
- Date et heures limites de réception des offres : 27/01/2025 à 12h00
- Délai de validité des offres : 120 jours
- Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations	55%
2 – Valeur technique	45%
- Respect du cahier des charges et qualités techniques de la machine (30%)	
- Qualités d'intervention (délai de remplacement en cas de panne, organisation, moyens humains et matériels mis en place pour assurer un dépannage, en entretien) (15%)	

¹

D - Examen des offres.

- Nombre de plis reçus :
 - dans les délais : 4
 - hors délais : 0

- Liste des offres reçues :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	PAGES TP 240, chemin de l'amandier 34120 PEZENAS pagestp@outlook.fr – 0467 11 87 86
2	SAS SAML 9/11 rue Gustave Eiffel 91351 GRIGNY Cedex a.delton@saml.fayat.com – 01 69 12 68 30
3	SSV Environnement SAS 5, rue Robert Moinon 95190 GOUSSAINVILLE contact@ssvenvironnement.fr – 01 30 11 18 20
4	SAS EURO LOCATION Impasse Blaise Pascal ZAC Baradel 2 15000 UARILLAC Service.secretariat@europe-service.com

- Élimination des offres :
Au vu des offres reçues, l'offre de PAGES TP est inappropriée. Celle-ci ne sera donc pas analysée.

E - Analyse des offres

E1 - Critère n°1 : Prix des prestations (55%)

Note : (offre du moins disant HT / Offre proposée HT) x valeur de pondération

Critère n° 1	SAS SAML	SSV ENVIRONNEMENT SAS	SAS EURO LOCATION
Montant de l'offre (€ HT/an)	50 400.00 €	51 540.00 €	51 720.00 €
Note attribuée	55.00	53.78	53.60

E2 - Critère n°2 : Valeur technique (45%)

La notation sera effectuée selon l'échelle suivante ;

- 0 - Information non précisée, paragraphe ou mention non renseignée ou sans intérêt
- 25% de la note maximum : Insatisfaisant : présence d'informations, mais mineures ou incomplètes
- 50% de la note maximum : Moyen : Acceptable relatif à la présence d'informations générales
- 75% de la note maximum : Réponse complète mais souffrant d'imprécisions
- 100% de la note maximum : Aucune réserve émise quant à l'acceptabilité de la réponse

Critère n° 2	SAS SAML	SSV ENVIRONNEMENT SAS	SAS EURO LOCATION
Respect du cahier des charges et qualités techniques de la machine (30%)	30.00	22.50	7.50
Qualités d'intervention (délai de remplacement en cas de panne, organisation, moyens humains et matériels mis en place pour assurer un dépannage, en entretien) (15%)	15.00	7.50	0.00
Note attribuée	45.00	30.00	7.50

Respect du cahier des charges et qualités techniques de la machine (30%)

Entreprise SAS SAML : descriptions précises de la machine :

- Caméra de buse
- Rayon de braquage 2625mm
- Largeur de balayage 2500 mm
- Vitesse de rotation 210tr/min
- Diamètre d'aspiration 230mm
- Potence lavage HP 360° avec pompe 15l/min - 150 bars et enrouleur automatique 15m
- Cuve 5 m3
- Supports à soufflettes

Entreprise SSV ENVIRONNEMENT SAS : description relativement claire de la machine mais qui souffrent de quelques imprécisions :

- Rayon de braquage non mentionné
- Largeur de balayage : 3520 mm
- Vitesse de rotation 150 tr/min
- Diamètre d'aspiration 250 mm
- Lavage HP 100bars et enrouleur 15m
- Cuve : 4,3 m3

Entreprise SAS EURO LOCATION : Description générale et superficielle de la machine. Description incomplète :

- Rayon de braquage non mentionné
- Largeur de balayage : 2400 mm
- Vitesse de rotation 150 tr/min
- Diamètre d'aspiration 250 mm
- Lavage HP 150bars et 360° et enrouleur 15m
- Cuve : pas d'information sur le volume

Qualités d'intervention (délai de remplacement en cas de panne, organisation, moyens humains et matériels mis en place pour assurer un dépannage, en entretien) (15%)

Entreprise SAS SAML : descriptions précises sur les différentes interventions :

- Interlocuteur désigné et identifié
- Délai d'intervention d'urgence : 2h
- Délai d'intervention pour panne : 24h
- Panne immobilisante : véhicule relais sous 72h
- 1/2 Journée par mois pour l'entretien

Entreprise SSV ENVIRONNEMENT SAS : description acceptable mais trop généraliste

- Interlocuteur désigné et identifié
- Délai d'intervention d'urgence : pas d'information
- Délai d'intervention pour panne : 24h
- Panne immobilisante : véhicule relais sous 72
- Pas de précisions sur la périodicité des entretiens

Entreprise SAS EURO LOCATION : Description trop peu renseigné, manque beaucoup trop d'information :

- Pas d'interlocuteur désigné (hotline)
- Délai d'intervention d'urgence : pas d'information
- Délai d'intervention pour panne : pas d'information
- Panne immobilisante : pas d'information
- Pas de précisions sur la périodicité des entretiens

E3 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

	SAS SAML	SSV ENVIRONNEMENT SAS	SAS EURO LOCATION
Critère n°1	55.00	53.78	53.60
Critère n°2	45.00	30.00	7.50
TOTAL	100	83.78	61.10

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	SAS SAML
2	SSV ENVIRONNEMENT SAS
3	SAS EURO LOCATION

G - Proposition d'attribution.

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au candidat suivant :

SAS SAML
9/11 rue Gustave Eiffel
91351 GRIGNY Cedex
a.delton@saml.fayat.com – 01 69 12 68 30

G - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des candidatures.

A Lodève , le 04/02/2025

Signature

